

Soutien à la parentalité



Le soutien à la parentalité consiste à accompagner les parents dans leur rôle de premier éducateur de leur enfant, notamment par des actions d'écoute, de soutien, de conseils et d'information, ou à favoriser l'entraide et l'échange entre parents. Certaines actions sont municipales, intercommunales ou départementales.

- Valorisation des dispositifs financés par la CAF



Parents, ON VOUS ACCOMPAGNE !




**J'ATTENDS UN ENFANT
 J'AI BESOIN DE SOUTIEN DANS
 MON QUOTIDIEN**
 Aide à domicile

AAD


**JE RENCONTRE UNE SITUATION
 CONFLICTUELLE DANS MA FAMILLE
 JE ME SÉPARE**
 Médiation Familiale
 Espace Rencontre
 parent-enfant

MF/ER


**JE SOUHAITE PARTICIPER À UN RÉSEAU DE
 PARENTS ET DE PROFESSIONNELS**
 Réseau d'Écoute, d'Appui et
 d'Accompagnement des Parents

REAAP



**JE CHERCHE UN LIEU D'ÉCHANGES
 POUR MON ENFANT ET MOI**
 Lieu d'Accueil
 Enfant Parent

LAEP



➤ Les actions parentalités répertoriées sur la CASA

: <https://www.caf.fr/sites/default/files/medias/061/Vie%20perso/2022/Actions%20reaap%202022>

